

Se prémunir de l'action des mouches !

Nous subissons les derniers assauts du froid mais déjà, les températures augmentent et les animaux seront bientôt mis à l'herbe. Avec les premiers rayons de soleil, les premières mouches réapparaissent.

Outre le rôle irritatif de ces insectes, le risque sanitaire est bel et bien présent. Les mouches peuvent porter et transmettre des maladies bactériennes, parasitaires ou virales, soit par simple portage par des mouches lécheuses, soit par inoculation par des mouches piqueuses. Par ailleurs, certaines mouches ont la faculté de pondre sur les mammifères et leurs larves, en se développant, peuvent occasionner des troubles variés appelés myiases.

C'est pour cela qu'il faut dès à présent penser à la prévention en organisant la lutte contre les mouches.

I Quelques maladies liées aux mouches

La kératoconjunctivite infectieuse

La kératoconjunctivite infectieuse bovine est due à une bactérie transmise par les mouches. Au début de l'évolution de cette maladie, on observe un larmoiement, un gonflement et une rougeur de l'œil et de ses annexes et parfois des symptômes généraux comme une baisse d'appétit ou une chute de lait. Le risque principal est la perte de vision sur l'œil atteint qui se traduit par un comportement craintif et parfois dangereux de l'animal atteint. Le traitement fait principalement appel à des applications locales d'antibiotiques.



Figure 1 : les kératoconjunctivites non soignées peuvent aboutir à la perte totale de vision

Les mammites d'été

Les mouches lécheuses et piqueuses peuvent être porteuses de nombreuses bactéries responsables de « mammites d'été », comme des streptocoques et des staphylocoques (mais aussi de nombreuses autres bactéries). L'évolution se termine souvent par la perte du quartier en touché.

Des myiases en progression inquiétante

On distinguera l'hypodermose bovine ou varron, maladie réglementée pour laquelle nous sommes en zone assainie en Corrèze et d'autres myiases plus fréquentes aujourd'hui liées à des espèces spécifiques de mouche comme les Wohlfahrtia connues dans les années 80 en zones de piémont ou les Lucilia en plaine. Les asticots peuvent provoquer des lésions graves à mortelles sur les moutons mais aussi sur les veaux nouveau-nés.

Wohlfahrtia est aujourd'hui en train de se développer sur tout le Centre Ouest de la France, ayant conquis progressivement la Vienne en 2012 puis la Charente et la Haute-Vienne, elle est aujourd'hui aux portes de la Corrèze ! Cette mouche qui était connue sur la Xaintrie ou dans le Cantal pour provoquer des lésions parfois graves sur les bovins notamment (attaque au niveau des nombrils notamment) semblent s'être totalement acclimatée aux zones de plaine.



Figure 2 : *Wohlfahrtia magnifica* : Cette mouche connue en France dans les Piémonts dans les années 80 ainsi qu'en bord de mer sur le pourtour méditerranéen s'est acclimatée en plaine dans le Centre ouest de la France

Attirée par des écoulements cutanés ou muqueux, la mouche dépose sur ces zones des larves L1 capables de creuser des galeries dans les tissus pour s'implanter profondément dans les chairs. Le développement sur le mouton est rapide : en 5 à 7 jours les larves L1 subissent deux mues successives puis tombent sur le sol pour poursuivre leur développement dans le milieu extérieur et finalement se transformer en mouche adulte. La durée moyenne du cycle de développement est de 15 à 20 jours. Ces mouches peuvent être observées du mois de mai à Septembre sous nos climats actuels.



La besnoitiose

C'est une maladie parasitaire transmise par les mouches piqueuses et les taons. Longtemps confinée dans le Sud-ouest de la France, cette maladie s'est répandue ces dernières années et a été décrite en 2007 jusqu'en Pays de Loire. L'animal contaminé passe d'abord par une phase fébrile avec des œdèmes sous cutanés puis

sa peau devient épaisse et plissée, de petits kystes peuvent apparaître sur la sclère oculaire. La rémission est alors quasiment impossible et l'animal est une source de contamination pour ses congénères.



Figure 3 : Aux stades précoces de la maladie, l'animal présente de la fièvre, des œdèmes et des écoulements oculaires et nasaux.

II- Traitements contre les mouches

La réussite de la désinsectisation repose sur la précocité des traitements instaurés.

L'importance de la propreté des bâtiments et de ses abords contribue au contrôle des insectes et à une meilleure efficacité des insecticides. **L'hygiène est donc une clé essentielle** de la réussite du traitement.

Détruire les larves

Les mouches adultes ne représentent que 20 % de la population totale de mouches. Il faut donc commencer par traiter les larves pour éviter qu'elles ne deviennent des mouches adultes. Ainsi, une larve tuée en Avril évite 1 million de mouches en août ! Les mouches pondent très tôt (en avril dans la matière organique), et les larves évoluent massivement en adultes dès que la température dépasse 13°C.

Deux grands types de traitements peuvent s'envisager : soit une lutte chimique à base de molécules larvicides, soit une lutte biologique par introduction d'insectes prédateurs des mouches d'élevage. La lutte biologique fait intervenir des insectes parasitoïdes dont les larves vont se développer au détriment des larves de mouche ; en France, nous disposons de deux grands types de parasitoïdes : Des mouches un peu particulières ne volant pas nommées *Ophyra* ou des micro-guêpes de deux espèces (*Spalangia* ou *Muscidifurax*).

Dans tous les cas, ces insectes ont pour caractéristiques de ne présenter aucun risque ni pour l'homme, ni pour les animaux d'élevage ni pour l'environnement. Ils sont souvent naturellement présents dans certains élevages mais en nombre souvent insuffisant pour exercer une véritable pression sur les populations de mouches nuisibles. Ces insectes doivent donc être introduits dans des zones choisies (à proximité de leur cible, larve ou puppe de mouche) et renouvelés à intervalle régulier car dès que les populations de mouches nuisibles décroissent trop, leur reproduction devient impossible. Le rythme de renouvellement est

étroitement dépendant de la température ambiante et de la vitesse de multiplication des populations de mouches.

Ce type de lutte **exclut évidemment toute utilisation de produits insecticides** dans les bâtiments.

La lutte chimique fait appel à des molécules qui bloquent la croissance et la mue des formes larvaires d'insectes ce qui permet d'éviter la multiplication des mouches.

Quelle que soit la méthode retenue, les zones à traiter en priorité sont :

- les zones humides autour des mangeoires et abreuvoirs (en évitant soigneusement l'eau et les aliments).
- les zones périphériques des aires paillées, sur environ 1 mètre de large.
- la fumière et les fosses.
- les zones où le fumier s'accumule et n'est pas piétiné par les animaux.

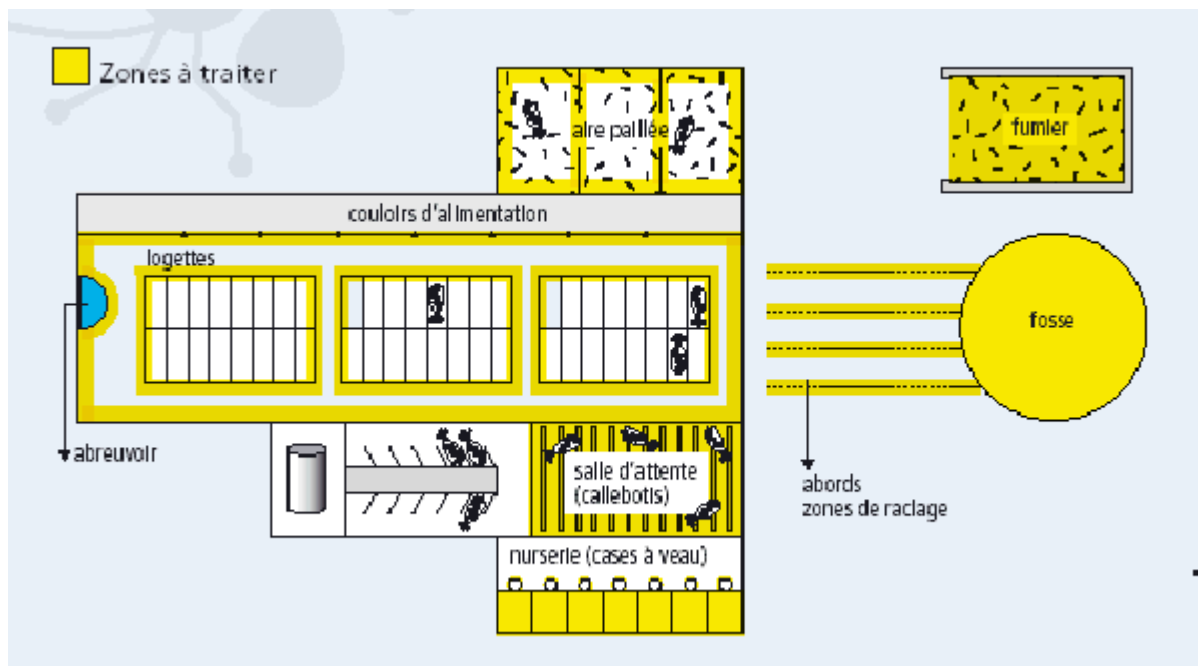


Figure 4 : Schéma des zones optimales de traitement larvicide

Lutter contre les adultes

Deux moyens de lutte existent : la lutte chimique ou la lutte mécanique.

La **lutte chimique** peut se faire par pulvérisation, badigeon, granulés,

Quelle que soit la méthode, le but est d'appliquer l'insecticide sur l'ensemble des surfaces appréciées par les mouches : les plafonds, le tiers supérieur des murs, les tours des portes et fenêtres. Il existe des insecticides microencapsules qui permettent d'optimiser la durée d'efficacité du traitement, et limite le nombre de passage. L'alternance des matières actives des insecticides utilisés est indispensable pour ne pas créer de résistance.

La lutte mécanique peut se faire via des désinsectiseurs électriques, des bandes collantes, des rideaux à air. C'est un moyen efficace pour lutter contre les mouches dans toutes les pièces closes ; il faut en revanche étudier précisément l'emplacement choisi pour ces dispositifs pour qu'ils soient pleinement efficaces en assurant un entretien efficace.

Cas particulier des Wohlfahrtia

Les traitements curatifs sont décevants et chronophages car ils consistent principalement à retirer les asticots un par un à la pince !

Il est indispensable de passer par des traitements préventifs appliqués très précocement dans la saison, avant les premières attaques de mouches, de manière à éviter le développement exponentiel de la population d'insectes. La période d'activité de la mouche, à couvrir en préventif, est longue : de la mise à l'herbe à fin octobre. Plusieurs insecticides disposent d'une AMM de prévention contre les myiases ovines, mais pour la plupart, la durée de rémanence est courte et les traitements doivent être régulièrement renouvelés. Le dicyclanil (CLIK®) est le produit qui présente la plus longue rémanence : 16 semaines selon l'AMM mais les essais terrain incitent à un protocole avec applications beaucoup plus fréquentes !

Le plan de traitement recommandé chez les ovins est le suivant :

-Soit une tonte précoce un mois avant mise à l'herbe et application de dicyclanil régulière pour couvrir la période à risque

-Soit désinsectisation avec un produit adulticide (prendre conseil de son vétérinaire) dès la mise à l'herbe, tonte et 1 mois après la tonte : traitement préventif par exemple : dicyclanil (Clik®) produit disposant de la plus longue rémanence annoncée. Traitement à renouveler de façon à couvrir l'ensemble de la période à risque.

-la gestion systématique de toute plaie avec traitement précoce et application d'un insecticide en périphérie pour protéger des attaques de ces mouches.

Le GDS Corrèze vous propose grâce à son Service Hygiène différentes prestations pour vous aider à maîtriser les proliférations de mouche en élevage, soit avec des traitements chimiques (larvicides et/ou adulticides), soit avec des traitements biologiques. N'hésitez pas à contacter nos techniciens pour tout renseignement.

GDS Corrèze, Dr Christelle ROY